REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2026ETU0019
Date de mise en ligne :	Le mardi 27 octobre 2026 à 14:17:02
Date de clôture :	Le lundi 30 novembre 2026 à 12:00:00
Titre :	Suivi- Animation du volet accompagnement du Pacte Teritorial France Rénov'
Descriptif :	Le titulaire assurera des prestations d'accompagnement et d'assistance à maîtrise d'ouvrage des propriétaires éligibles aux aides à la rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne, adaptation à la perte d'autonomie dans le cadre du volet 3 Pacte Territorial France Rénov'.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1

Posée le 03/11/2026 à 15:14:22

Bonjour,

Dans le cadre de la consultation n° 2026ETU0019, nous souhaitons obtenir une précision concernant l'organisation des permanences mentionnées à l'article IV.5 du CCTP.

Le document prévoit un minimum de 17 permanences, dont 12 à Vitry-le-François et 5 dans les autres communes, avec des dates et lieux à convenir avec la collectivité.

Pouvez-vous nous confirmer si les locaux nécessaires à ces permanences seront mis à disposition par la collectivité (mairies, salles communales, etc.) ou si le titulaire devra disposer de ses propres locaux sur le territoire ?

Nous vous remercions par avance pour votre retour.

Cordialement,
AM Consulting

Répondue le 04/11/2026 à 09:11:04

Bonjour,

Nous vous confirmons que les locaux nécessaires à l'organisation de permanences seront directement mis à disposition par la collectivité qui vous accueille à cette intention (mairies, salles communales, etc.)

Bien cordialement

Le Service Marchés Publics.